

**La violence pour se faire entendre est
contraire aux valeurs des sapeurs-pompiers de France.
Nous la condamnons !**

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France condamne fermement les scènes de violences survenues hier, lors de la manifestation des sapeurs-pompiers professionnels dans les rues de Paris.

Utiliser la violence, pour se faire entendre est totalement contraire aux valeurs qui unissent les sapeurs-pompiers de France et de nature à décrédibiliser le message de fermeté demandé et attendu face à la recrudescence des agressions dont sont l'objet les sapeurs-pompiers eux-mêmes en intervention.

Ces actes sont d'autant plus injustifiés qu'un dialogue, ponctué d'un accord conduisant à la suspension du mouvement de grève par l'intersyndicale, était en cours avec le ministre de l'Intérieur pour apporter des réponses au malaise profond exprimé par l'ensemble de notre communauté.

A cet égard, **la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France réaffirme sa satisfaction après la confirmation hier par le ministre de l'Intérieur de la revalorisation de 19% à 25% de la prime de feu de l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels**, avec application concrète avant l'été et une mise en œuvre permettant de tenir compte des contraintes budgétaires des collectivités territoriales chargées du financement des services départementaux d'incendie et de secours.

Les sapeurs-pompiers pallient autant qu'ils le peuvent les carences dont souffrent nombre de nos communes dans lesquels ils sont le dernier service d'urgence et de santé de proximité toujours présent dans tous nos territoires

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France souligne les avancées positives mais rappelle que les sapeurs-pompiers de France sont toujours en attente d'un arbitrage déterminant pour séparer l'urgent, par le biais du 112 désigné comme numéro unique d'appel d'urgence, du non urgent, lui, assuré par le 116117, comme numéro d'accès aux soins. Cette différenciation est capitale pour la survie de notre modèle permettant d'éviter une sur sollicitation des sapeurs-pompiers tout en soulageant et désengorgeant les centres hospitaliers et nos collègues hospitaliers dans les services d'urgences. Outre cet impératif structurel de différenciation, il est également plus que nécessaire de rendre enfin possible la valorisation de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires en matière de retraite

Le service communication de la FNSPF est à votre disposition :



Yann Terrou
Responsable du service
communication
Tel : 06 20 50 60 30

**Alice Dauvergne &
Manon Perramond**
Service communication
Tel : 01 49 23 66 52
01 49 23 18 13

**Retrouvez toute l'actualité de la Fédération sur
pompiers.fr, [Twitter](#) et [Facebook](#)**